



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Diffusion des variants du covid-19

Question au Gouvernement n° 4030

Texte de la question

DIFFUSION DES VARIANTS DU COVID-19

M. le président. La parole est à Mme Marie-Christine Dalloz.

Mme Marie-Christine Dalloz. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

La France entamera demain une étape importante de son déconfinement. Après de longs mois d'attente et de nombreux sacrifices, les Français pourront enfin renouer avec la culture et un début de vie sociale. Nos acteurs économiques, tous secteurs confondus, ont été durablement et durement touchés par cette crise. C'est donc un déconfinement économique et social de notre pays qui s'amorce.

Si votre plan contient bien un allègement progressif des restrictions, il reste encore très contraint et je regrette qu'il ne s'accompagne pas d'objectifs clairs concernant les moyens scientifiques déployés pour prévenir l'apparition d'une quatrième vague épidémique.

L'accélération de la vaccination est une des clés pour y parvenir. Cependant l'apparition des variants constitue une menace sérieuse et la France peine à accroître sa capacité de veille. La semaine dernière, le ministre des solidarités et de la santé annonçait que 5 000 séquençages de génome étaient réalisés chaque semaine sur notre sol, alors que les professionnels de santé en réclament au moins trois fois plus. Or une vision claire de la circulation de ces variants est absolument nécessaire pour prévenir tout rebond épidémique.

Depuis le début de l'épidémie, seulement 27 300 génomes ont été publiés dans la base de données, sur les 5,7 millions de cas positifs recensés en France, soit un taux de séquençage qui ne s'élève qu'à 0,47 %. La Grande-Bretagne observe une inquiétante augmentation du nombre de cas de contaminations avec le variant indien. Aussi, il faut urgemment renforcer nos moyens au risque, à défaut, de voir s'effondrer nos espoirs de liberté retrouvée.

Monsieur le Premier ministre, vous devez être à la hauteur des sacrifices que vous avez demandés à nos concitoyens et à nos soignants. Quelles garanties pouvez-vous leur apporter concernant notre capacité à prévenir les variants ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles.

M. Pierre Cordier. Spécialiste des variants !

M. Adrien Taquet, *secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles.* La France figure parmi les pays qui réalisent le plus de séquençages. L'activité de dépôt des séquences sur la plateforme GISAID – *global initiative*

on sharing avian influenza data –, dont la programmation est continue, classe la France au huitième rang des pays contributeurs en matière de séquençage.

M. Fabien Di Filippo. Spécialiste de la lecture des chiffres !

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État. Vous avez raison, la dérive génétique du covid-19 est une évolution qui impose une surveillance en biologie moléculaire capable de détecter rapidement les variants les plus préoccupants. Plus de vingt variants différents circulent actuellement en France. Plus que le type de variant, il faut surtout surveiller les mutations du virus car ils ont un impact sur la transmissibilité, la pathogénicité et les capacités d'échappement immunitaire.

Votre question appelant un point d'étape à propos de la circulation des variants en France, voici la situation : le variant britannique concerne désormais plus de 77 % des cas détectés. L'ensemble des régions métropolitaines connaissent à cet égard un léger recul. Les variants dits sud-africain et brésilien voient leur part augmenter de 0,3 point, soit une progression égale à celle de la semaine précédente. Celle-ci s'élève à près de 6 % des cas détectés. C'est toujours en Île-de-France que les proportions sont les plus élevées.

S'agissant du variant indien, on rapporte, au 11 mai, vingt-quatre situations, identifiées dans huit régions différentes, impliquant au moins un cas de ce variant. Il s'agit surtout de personnes en provenance d'Inde et en transit de Guadeloupe.

La stratégie de traque des variants en France, affinée en permanence, permet de suivre parfaitement la situation, notamment grâce à un partenariat étroit entre public et privé. Le message qu'il faut adresser à nos concitoyens est que l'évolution des variants ne donne lieu à aucun motif d'inquiétude particulière et est suivie de près grâce à un partenariat très étroit entre les acteurs publics et les acteurs privés.

M. Jean-Luc Reitzer. Avec ça, on est sauvés !

M. le président. La parole est à Mme Marie-Christine Dalloz.

Mme Marie-Christine Dalloz. En retard sur les tests, en retard sur les masques, en retard sur les vaccins et en retard sur les séquençages de génome : voilà le bilan de votre Gouvernement.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4030

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Enfance et familles

Ministère attributaire : Enfance et familles

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 mai 2021](#)